



Aéroclub de Montpellier

Mauguio, le 30 octobre 2024

Compte-rendu de la réunion du COMITE DIRECTEUR du 29 octobre 2024

Procès-Verbal n° 268-241029

Présents :

- **Membres du Comité Directeur :**
Éric **CHAILLOT**, Cyrille **CHARPENTIER**, René **PRADES**, Pascal **RIDAO**, Pierre **SARTRE**, Jean-Marie **SUQUET**
- **Responsable section Handivol :**
Damien **MENELLA**
- **Membre du Comité Directeur excusé :**
Cyril **CARLE**, Pierre **HAUBOIS**, Sébastien **TOUQUOY**
- **Responsable sécurité et formation :**
Philippe **SERGENT (SGS)**

Ordre du jour :

1. Point sur l'activité au 30 septembre 2024.
2. Point sur les avions.
3. Point sur la sécurité.
4. Point sur la formation.
5. Questions diverses.
6. Validation des nouveaux adhérents.

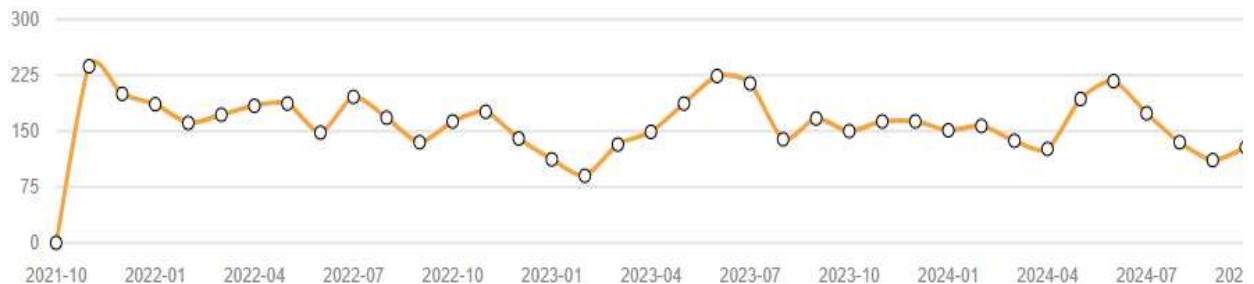
**La réunion est ouverte le mercredi 29 octobre à 18h00
Par Pierre SARTRE, Président.**

1. Activité

Avions (heures de vol au 30 septembre 2024)

1406 heures de vol enregistrées au 30 septembre 2024. (Pour mémoire 1419 heures pour la même période l'an dernier)

Evolution des heures de vols sur 36 mois



Adhérents au 15 octobre 2024

179 membres inscrits au 15 octobre 2024. (92 pilotes, 77 élèves pilotes (avion ou ULM), 3 pilotes ULM handivol, 2 élèves pilote ULM et 5 membres honoraires)

2. Point sur les avions :

F-BTFN et F-HAFP : La SID (contrôle corrosion) pour le C150 et C172 sera effectuée courant novembre. Durée d'immobilisation des appareils environ 15 jours chacun.

Le pare-brise du C150 étant piqué par endroit, ce dernier sera remplacé durant l'immobilisation pour le contrôle corrosion (SID).

Pour le C172 l'arrivée du moteur est prévue fin décembre 2024, début janvier 2025

F-HMOO : Pour notre Élixir, le fuselage est passé en peinture début octobre, l'assemblage se poursuit à l'atelier Élixir de La Rochelle (câblages électriques et avionique). Livraison courant décembre 2024. Élixir a aussi validé la mise à disposition du manuel de formation (en PowerPoint) pour la formation des pilotes au sein de l'Aéroclub.

F-HPST et F-HMON : Les palettes des aérateurs (verrière) de nos deux SportStar étant fragiles, un rappel sera fait aux membres pour qu'ils manipulent ces dernières avec délicatesse, on ferme la palette avant d'ouvrir la trappe de l'aérateur, cela évite de la casser.

34AOG : Le parachute balistique du A22L est parti en révision mi-octobre, prévoir 4 à 6 semaines avant retour. Yanis doit nous installer des push-pin pour un montage/démontage des palonniers plus rapide.

3. Point sur la sécurité :

Philippe SERGENT : Philippe pose la question, que faire pour la mise en place du contrôle de l'expérience récente des pilotes (sujet abordé lors des 2 derniers comité directeur). Après une discussion soutenue entre les membres du CD, il a été décidé d'appliquer à minima le même contrôle que les pilotes LAPL. À savoir, le contrôle d'au moins 30 minutes de vol sur les 60 jours (voir Manex du club) et nouveauté, un minimum de 12 heures de vols sur 24 mois glissants.

Pour le critère des 12 heures dans les 24 mois, s'il manque des heures au pilote pour atteindre les 12 heures, ces dernières pourront être effectuées en double commande ou en solo supervisé suivant appréciation de l'instructeur.

Ce nouveau contrôle sera mis en place à partir du 1^{er} décembre 2024.

4. Point sur la formation :

Pascal RIDAO, Philippe SERGENT : Devant le manque flagrant d'instructeurs, Daniel SIINO et Théo TARSIGUEL ont été approchés par les responsables pédagogiques qui ont

proposé à chacun une formation d'instructeur, en passant par le dispositif LISTE 1 de la FFA.

Les deux intéressés ont donné leur accord de principe pour suivre cette formation.

Le club devait donc disposer de deux nouveaux instructeurs d'ici 18 à 24 mois (1 FI PPL(A) et 1 FI LAPL(A)).

5. Questions diverses :

Création d'une association d'aéroclub et entreprises de la plateforme pour une meilleure visibilité au niveau des autorités de tutelles. (Aéroclub de l'Hérault, Aéroclub de Camargue) et entreprises (MAT).

Pierre SARTRE : Pour donner suite à une rencontre entre les dirigeants des aéroclubs de la zone de Montpellier, le Président P. SARTRE demande au comité Directeur d'approuver l'harmonisation des tarifs vol découverte et vol d'initiation entre les aéroclubs (AC de l'Hérault et AC de Camargue). Le comité Directeur approuve la mise en place de ce tarif commun à l'unanimité des membres présents.

Pierre HAUBOIS : problèmes avec les stages de 3ème. Certains collèges demandent que les élèves de 3ème effectuant leur stage en entreprise le fassent sur 5 journées complètes (soit de 9h00 à 17h00). Le Club ne pouvant assurer le suivi des élèves que l'après-midi, le comité directeur a décidé que pour les collèges obligeants les stages journée complète, les conventions ne seront pas renouvelées.

Prochaine réunion du comité directeur : cette dernière aura lieu le mardi 3 décembre à 18h00.

Damien MENELLA : Relance de la section Handivol avec l'aide d'athlètes ayants participés aux jeux paralympiques. Flora VAUTIER, médaille de bronze au tennis de table Handi des jeux de PARIS 2024 démarrera sa formation ULM Handi le 23 ou 30 novembre (fonction météo) avec Midi-Libre et France 3 pour capturer le moment.

6. Validation de l'inscription des adhérents (article 8 des Statuts)

LUCAS M. – HART A. – DARNALL L. – MORFIN JM – ARIOTTI B. – RESTITUITO R. – BOINAY A. – SUREL T. – LONJON JC – GUTIERREZ V. – SAUVEBOIS F. – MAAMOUR N. – TACHELLA M.

Le Comité Directeur souhaite de bons vols à tous.

La réunion est close à 19h54, après épuisement de l'ordre du jour.

Le Président
Pierre SARTRE

Le secrétaire Général
Jean-Marie SUQUET